TARIFS COMMUNAUX 2025

Unité

Tarifs

LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL	2025
> Location pour les habitants de la commune	
Tarif à la journée:	
Salle annexe + bar + office (capacité: 50 personnes)	315,00 €
Salle principale + bar + office (capacité: 110 personnes)	580,00 €
Espace Culturel complet	715,00 €
(un acompte de 50% est demandé lors de la réservation)	
Location pour spectacle avec entrée payante	180,00 €
Tarif au week-end:	
Salle annexe + bar + office (capacité: 50 personnes)	475,00 €
Salle principale + bar + office (capacité: 110 personnes)	810,00€
Espace Culturel complet	950,00 €
(un acompte de 50% est demandé lors de la réservation)	
Location pour spectacle avec entrée payante	300,00 €
> Location pour les hors commune	
Tarif à la journée:	
Salle annexe + bar + office (capacité: 50 personnes)	400,00 €
Salle principale + bar + office (capacité: 110 personnes)	760,00 €
Espace Culturel complet	925,00 €
(un acompte de 30% est demandé lors de la réservation)	
Location pour spectacle avec entrée payante	235,00 €

Tarif	~	wee	٠.	-	ı
I arit	au	wee	ĸ-e	nc	Ľ

des lieux.

Tarif au week-end:	
Salle annexe + bar + office (capacité: 50 personnes)	610,00 €
Salle principale + bar + office (capacité: 110 personnes)	1 040,00 €
Espace Culturel complet	1 210,00 €
(un acompte de 30% est demandé lors de la réservation)	
Location pour spectacle avec entrée payante	380,00 €
> Forfait ménage	
petite salle	105,00 €
grande salle	160,00 €
Espace culturel complet	190,00 €
(un acompte de 30% est demandé lors de la réservation)	
> Caution*	500,00 €
* La caution, sous forme de chèque, est jointe au contrat de location. Elle n'est pas encaissée et elle est restituée à la remise clefs, sauf bris ou dégradation dûment constatés au vu de l'étai	

Enfin, le particulier devra souscrire obligatoirement une assuranceévénement de type "Responsabilité civile" couvrant l'ensemble du matériel à sa valeur.

> Location pour activités de loisirs ou éducatives à but lucratif (durée: 1h30)

petite salle	37,00 €
caution* pour l'utilisation de la salle et ses équipements	200,00 €

^{*} La caution, sous forme de chèque, est jointe au contrat de location. Elle n'est pas encaissée et elle est restituée à la remise des clefs, sauf bris ou dégradation dûment constatés au vu de l'état des lieux.

> Caution pour les associations utilisant les salles municipales à l'année 200,00 €

Participation forfaitaire pour les associations utilisatrices des salles 100,00 €